L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Quarante-cinquième année. — N° 327. (EDITION DU MATIN) VENDREDI 23 NOVEMBRE 1900.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lescuyer, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

L'ASSASSINAT DE COURTRAI. Arrestation de l'assassin présumé

Ce numéro
Comprenant SIX PAGES
ne doit être vendu
que 5 centimes

LA FRANCE EN CHINE

La discussion générale du budget des affaires étrangères a été très intéressante à la Chambre des Députés. Elle se résume en trois discours que nous mentionnons dans l'ordre où ils se sont produits : ceux de M. d'Estournelles, de M. Denys Cochin et de M. Delcassé. On ne s'étonnera pas que, dans la situation actuelle, tout le débat ait porté sur la Chine. La politique suivie par le gouvernement de la République a reçu une approbation à peu près unanime. M. le ministre des affaires étrangères, qui a obtenu un grand succès personnel, a terminé son discours en disant à la Chambre qu'il avait besoin de se sentir continuellement soutenu par elle : la confiance qu'il demandait lui a été largement témoignée. Prise dans son ensemble, sa politique a été jugée conforme à nos intérêts et à nos traditions. Cela ne veut pas dire que les esprits perspicaces n'éprouvent aucune préoccupation. M. d'Estournelles s'est demandé si la Chine pourrait payer l'indemnité qu'on paraît vouloir lui imposer, et que certaines puissances escomptent dans leurs calculs comme si elles la tenaient déjà. M. Denys Cochin a attiré l'attention de la Chambre et du ministre sur l'inconvénient qu'il y aurait, après avoir fixé une politique nette et précise, à céder à des entraînements ultérieurs et à laisser modifier, sinon dans leur esprit, au moins dans leurs termes, les conditions sur lesquelles on s'était mis d'accord. Il n'a pas dit exactement à quoi il faisait allusion ; nous peut-être a-t-il pensé que les propositions énoncées le 30 septembre par M. Delcassé, et acceptées alors par toutes les puissances, sont revenues de Pékin quelque peu déformées. L'arrangement final n'en a pas été rendu plus facile. Enfin, M. Cochin a parlé du rôle assez mal défini que le maréchal de Waldersee joue en Extrême Orient. « Ce maréchal allemand, a-t-il dit, maintenant que la pacification est à peu près faite, je ne voudrais pas le voir devenir, en même temps que le plus élevé en grade militaire, un négociateur et un directeur de notre diplomatie. » Cette fois encore, M. Cochin a parlé avec beaucoup de réserve ; mais peut-être a-t-il fait allusion à la visite de Li-Hong-Tchang et du prince Tsiang au maréchal de Waldersee, visite anormale que des diplomates ne paraissent pas avoir à faire à un soldat. Mais ce sont là de simples indications. Le langage de M. le ministre des affaires étrangères a donné pleine satisfaction à la Chambre. Il a résumé avec clarté tout ce qui s'est passé en Chine depuis quelques mois et dégagé avec fermeté les principes de notre politique.

Informations

M. KRANTZ, ELU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'ARMEE

Paris, 21 novembre. — M. Krantz, dont les sentiments hostiles au ministère sont bien connus, a été élu aujourd'hui, président de la commission de l'armée. M. Krantz a obtenu 20 voix ; M. Guyot-Dessaigne, candidat ministériel, a obtenu 10 voix, et M. Chauveau, 1, la vienne.

UNE EXPLOSION DANS UNE VOITURE DU MÉTROPOLITAIN

Paris, 21 novembre. — A minuit et demi, près de la gare du Trocadéro, une voiture du Métropolitain a fait explosion. Le véhicule s'est enflammé ainsi que les câbles de traction. Il a fallu deux heures pour rembattre cet incendie qui a brûlé deux wagons.

Ce matin un train a déraillé par suite d'une erreur d'aiguillage et les voyageurs ont dû regagner à pied la place de l'Etoile.

LA CONDAMNATION DU MATADOR ROBERT

Paris, 21 novembre. — La 7e chambre vient d'élever à 1 mois de prison et 100 francs d'amende la peine prononcée par le tribunal de 1re instance contre Robert, l'auteur des incidents qui sont produits à Auteuil l'an dernier, lors de la corrida où un taureau avait franchi la barrière et blessé sept personnes.

LES INSTITUTEURS ET LE SERVICE MILITAIRE

Paris, 21 novembre. — La commission sénatoriale de l'armée s'est occupée aujourd'hui de la proposition adoptée par la Chambre des députés, tendant à exempter les instituteurs d'une période d'instruction militaire. Les ministres de l'instruction publique et de la guerre, entendus par la commission, se sont montrés favorables à cette proposition.

A LA COMMISSION DU TRAVAIL
LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 21 novembre. — La commission du travail a entendu, aujourd'hui, M. Millerand, ministre du commerce, sur la proposition tendant à la suppression des bureaux de placement qui doit venir, demain, en discussion devant la Chambre. L'accord s'est établi entre la commission et le gouvernement sur un texte nouveau, que la commission soumettra demain à la Chambre, et qui prévoit la suppression totale des bureaux de placement dans un délai maximum de cinq années. Les titulaires des bureaux de placement, qui seraient supprimés, avant l'expiration de ce délai, auraient seuls droit à une indemnité.

LE NOUVEL INCIDENT MILITAIRE

Paris 21 novembre. — La « Patrie » dit ce soir qu'au ministère de la guerre on reconnaît exact le récit qu'a fait le « Gaulois », ce matin, et que nous vous avons télégraphié dès hier soir, d'un nouveau scandale dans une garnison des environs de Paris. Au ministère on déclare ne pouvoir rien dire sur les mesures qui seront prises à ce sujet.

UN PRÊTRE EMPOISONNÉ A L'AUTEL

Madrid, 2 Inovembre. — Pendant qu'il célébrait la messe, ce matin, un prêtre desservant de la commune d'Orense a été empoisonné en buvant le vin consacré. Le prêtre est mourant. L'auteur de cet horrible crime n'est pas encore découvert.

ONZE MILLE PÈLERINS REÇUS PAR LE PAPE

Rome, 21 novembre. — Le Pape est descendu ce matin à Saint-Pierre, où il a reçu onze mille pèlerins. Dans cette circonstance, des évêques, des personnages de l'aristocratie internationale, et, parmi eux, M. Chamberlain, ont également été reçus. Grand enthousiasme.

LES CHARBONS AMÉRICAINS

Londres, 21 novembre. — On télégraphie de New-York au « New-York Herald » :

« Le « Courrier des Etats-Unis » publie mercredi un télégramme de Norfolk (Virginie), rapportant que l'amiral Richard fait faire du charbon au « Cécil » et au « Suchet » à Lambert's-Point.

« L'amiral a été invité par le ministère de la marine française à faire un essai avec les charbons de Virginie. Ils donnent des résultats satisfaisants, de grandes commandes seront faites aux Etats-Unis. »

L'INCENDIE DE VALPARAISO

Paris, 21 novembre. — Le ministre du Chili à Londres, a reçu la dépêche suivante qu'il communique à la légation du Chili à Paris :

« La moitié prête des flammes à Valparaiso a été le bureau du consulat français ».

On ne possède, à l'heure actuelle, aucun renseignement sur les causes de l'incendie ni sur l'étendue du sinistre. On sait seulement que les archives du consulat français ont été détruits.

UN CYCLONE AUX ETATS-UNIS. — NOMBREUX DÉGATS. — NOMBREUSES VICTIMES

New-York, 21 novembre. — Un cyclone qui a passé hier soir, sur Columbia, (Tennessée) a presque entièrement détruit les quartiers Nord et Ouest de la ville. On sait actuellement que quinze personnes ont été tuées. Il y a beaucoup d'autres victimes.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 21 novembre. — Les ministres, en raison de l'absence du Président de la République, qui chasse à Rambouillet, se sont réunis, ce matin, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau.

D'après le compte-rendu officiel de la réunion, la séance a été exclusivement consacrée à l'exécution des affaires courantes.

Le chemin de fer sud-oranais

Le ministre des travaux publics a été autorisé à déposer un projet de loi tendant à poursuivre l'exécution du chemin de fer sud-oranais jusqu'à Igly.

L'amnistie

Le compte-rendu officieux ne parle nullement des résolutions que le Conseil a dû être forcément appelé à prendre au sujet du projet d'amnistie dont la discussion doit avoir lieu demain au Sénat. Le prochain Conseil aura lieu samedi.

L'affaire des décorations

Paris, 21 novembre. — On assure qu'au conseil de cabinet de ce matin, la question a été de nouveau agitée d'exercer des poursuites contre M. Papillaud, rédacteur à la « Libre Parole », et qu'elle a été résolue par la négative.

LA RÉCEPTION DU PRÉSIDENT KRUGER

En dépit des nouvelles sensationnelles prétendant que le président Kruger avait changé son itinéraire ou débarquerait en Italie, à Naples, ou à Gênes, celui qui mérite d'être appelé le « grand vieillard » est attendu à Marseille, où les préparatifs faits pour le recevoir sont terminés. La manifestation à laquelle se prépare la vibrante cité phocéenne sera le premier salut du peuple de France au vieillard héroïque, trahi par la fortune.

Après les étapes de Marseille, Lyon et Dijon, le président Kruger arrivera sans doute samedi matin à Paris, où sa réception sera particulièrement sympathique.

Le « Gelderland » retardé

Marseille, 21 novembre, 2 heures 20 soir. — A 2 heures de l'après-midi le « Gelderland, qui, normalement, était attendu, ce matin, à 9 heures n'était pas encore signalé, non seulement en vue de Marseille, mais même à Bonifacio. La mer est très grosse au large, par un vent violent du Sud-Est. Le baromètre est à 743. Les dépêches d'Alger et d'Oran disent que le temps est détestable et la mer mauvaise. Partout en ville l'émotion est très vive. Le fait que le « Gelderland » n'est pas passé encore à Bonifacio donne lieu aux commentaires les plus alarmistes. Les navires, qui suivent la même route, sont toujours, en effet, signalés sur ce point. Toutefois, le mauvais état de la mer peut suffire à expliquer le retard du navire hollandais. Les marins disent qu'il s'est peut-être vu forcé de modifier son intinéraire pour s'abriter à Ferrant.

On fait remarquer que le « Laos » qui précédait le « Gelderland », et dont la vitesse est presque double, a subi un retard de quinze heures.

D'autre part, « La Ville de Barcelone », venant d'Alger, et attendue hier soir, n'est pas encore annoncée. Toujours est-il que le « Gelderland » ne peut plus arriver ici avant la nuit prochaine, au plus tôt.

Une dépêche de Toulon signalerait le passage du « Gelderland » en vue du cap Sicié. Une avarie de machine se serait produite à bord du croiseur ; toutefois, cette version mérite confirmation.

Si la nouvelle est exacte, le président Kruger ne saurait être à Marseille avant 7 ou 8 heures ce soir au plus tôt.

La matinée en ville

A Marseille, les décorations sont presque nulles. La pluie d'hier soir et de la nuit dernière, a arrêté tous les préparatifs.

Depuis minuit les troupes ont été consignées dans les casernes. Quelques détachements sont dissimulés dans les édifices publics, notamment dans le palais de justice, qui se trouve situé non loin du consulat britannique, à la Bourse, sur le passage du cortège, à la Préfecture, partout où peut se produire une alerte, et sont prêts à intervenir en cas de désordres.

A neuf heures, dès que la pluie cesse, les drapeaux, des faisceaux de l'enceinte réservée sont placés à la hâte, ainsi que les draperies. Le débarcadère prend un aspect plus riant ; les musiques, échelonnées sur le quai, jouent alternativement ; la foule applaudit.

Les réceptions ajournées à demain

Le comité marseillais d'organisation vient de lancer une proclamation annonçant que le programme des réceptions est ajourné à demain, alors même que le « Gelderland » arriverait dans la soirée. La foule, qui est considérable, se retire désappointée.

Au devant du « Gelderland »

Le docteur Leyds est parti à sept heures du matin, à bord d'un remorqueur à la rencontre du « Gelderland ».

Le représentant des Républiques sud-africaines a pris cette résolution au dernier moment. On sait que le bureau du comité pour l'indépendance des Boers devait prendre M. Leyds et les ministres du Transvaal à l'« Hôtel de Noailles » pour se rendre à l'escalier de la douane, à la Joliette, où débarquera le président Kruger.

On dit que le président Krüger a délégué son petit-fils et secrétaire afin de porter certaines instructions au docteur Leyds. M. Eloff, à son arrivée à l'hôtel de Noailles, s'est, en effet, immédiatement dérobé aux tendres effusions des siens, pour aller conférer, dans un salon spécial, avec le docteur Leyds et les ministres transvaaliens.

Le plus grand mystère plane sur la mission de ce haut personnage de l'intimité de M. Krüger. D'après certains bruits, M. Eloff aurait appris aux représentants du Transvaal que M. Krüger, mis au courant des réceptions qu'on lui prépare, aurait manifesté l'intention de s'y dérober, si elles avaient un caractère trop bruyant, afin d'éviter tout incident, et l'on ajoute que M. Krüger est capable de rester à bord si l'on n'en fait pas à sa guise, d'où départ de M. Leyds au-devant du « Gelderland », afin d'en conférer avec le président.

Mais ces rumeurs ne doivent être acceptées qu'avec une grande circonspection. On dit, en effet, d'autre part, qu'en apprenant le détail des manifestations de sympathie qui s'organisent en son honneur, le président Krüger n'a pas prononcé un seul mot, mais n'a pu retenir ses larmes.

On annonce enfin, que M. Leyds est chargé de remettre au président une communication diplomatique importante, ayant pour objet d'empêcher Krüger de venir à Paris. Quoi qu'il en soit, c'est au Frioul, où sera accordée par le docteur Catelan, directeur de la Santé, la libre pratique au « Gelderland » que le docteur Leyds verra le président.

Il est probable que M. et Mme Eloff, partis également ce matin en compagnie du consul de Hollande à la rencontre du président, monteront aussi au Frioul à bord du croiseur hollandais.

Les mesures spéciales prises en vue de l'arrivée à Paris

Paris, 21 novembre. — M. Lépine, préfet de police, a pris des mesures spéciales pour l'arrivée de M. Krüger à Paris. L'entrée de la gare de Lyon ne sera ouverte qu'aux membres du comité, aux Transvaaliens et aux Hollandais de passage à Paris.

Sur le parcours par la place de la Bastille, la place de la République et le boulevard de l'Opéra, les gardes municipaux seront rangés pour maintenir la foule.

A l'hôtel Scribe, le président occupera le second étage avec un salon donnant boulevard des Italiens. La police est fort ennuyée du choix de l'hôtel Scribe, parce que celui-ci est situé près de l'Old England et d'autres grands magasins anglais. La légation anglaise sera gardée sévèrement.

Dans les couloirs de la Chambre, nombre de sénateurs et de députés se proposeraient de revêtir leur écharpe pour aller recevoir le président.

LES SCANDALES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
devant le Conseil général de la Seine

LES RÉVOCATIONS

Paris, 21 novembre. — Au Conseil général est venu, cette après-midi, la question de MM. Evain et Chérot, sur les nouveaux scandales de l'assistance publique, à propos des enfants assistés du département de la Seine placés sous la surveillance de l'Agence Decize (Nièvre). La minorité socialiste a écouté attentivement les accusations portées et prouvées par les faits. Il a été reconnu que des enfants ont été frappés par le directeur de l'Agence, dont tout le monde, à Decize, s'accorde à flétrir la conduite. Il a été prouvé que des enfants ont dû coucher dehors comme des vagabonds. Enfin, des faits plus graves ont été révélés ; certains enfants ont été contaminés par leurs nourrices, et des nourrices l'ont été par des enfants ; cela, par la faute des médecins de l'Assistance publique qui ont manqué de prévoyance.

Le docteur Napias, directeur de l'Assistance publique, a essayé une défense impossible. Le Conseil général murmurait et s'écriait : « C'est honteux ! » ou encore : « Ecoutons l'accusé ! »

A un certain moment, la discussion devint politique : on a voulu savoir pourquoi le commis de l'Agence Decize avait été révoqué alors que le directeur n'était que rétrogradé. C'est que le second est protégé par un ami du Gouvernement, et que le premier a été sévèrement puni pour avoir donné des renseignements aux conseillers généraux.

L'ordre du jour du docteur Chérot réclame d'abord la révocation de M. Metenier, directeur de l'Agence Decize ; celle du docteur Napias, directeur général de l'Assistance publique.

La révocation pure et simple du directeur de l'Agence et celle du médecin inspecteur M. Dejean, est prononcée à l'unanimité de quatre-vingt-sept voix.

Malgré l'abstention des socialistes, la deuxième partie de l'ordre du jour est votée par cinquante et une voix sur cinquante-et-un votants.

La deuxième partie de cet ordre du jour Chérot, impliquant la révocation du directeur général de l'Assistance publique, est votée également malgré l'abstention des socialistes, par cinquante-et-une voix sur cinquante-et-un votants.

UNE TRAGÉDIE EN MER

Odessa, 21 novembre. — On a reçu ici des détails sur un horrible désastre qui vient de se produire dans la mer Noire et qui a coûté la vie à pas moins de trente-neuf personnes.

Il y a quelques jours, une quarantaine de sujets turcs, hommes, femmes et enfants, désirant émigrer en Turquie sans observer les formalités usuelles de passe-ports, louèrent une felouque à Chourouk et retinrent les services des deux bateliers pour les transporter en territoire turc.

La felouque mit à la voile par un gros temps, et bientôt elle fut assaillie par une tempête effroyable. La panique saisit les passagers en voyant l'embarcation faire eau de toutes parts. On assista à une scène horrible ; les enfants furent d'abord jetés par-dessus bord pour alléger la felouque, puis les femmes. Les hommes ne tardèrent pas, ensuite, à être enlevés eux-mêmes par les vagues et, sur les quarante personnes, seul un petit garçon qui s'était cramponné désespérément au mât a survécu, et c'est lui qui a conté les détails de cette sinistre tragédie.

LA QUESTION DES SUCRES

Paris, 21 novembre. — La réunion des sénateurs et députés des régions intéressées à la question des sucres a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. Ribot.

M. Sébline a fait un exposé de la question au cours d'une discussion à laquelle ont pris part MM. Ribot, Viger, Macherez, Méline, Rosa, Viseur, Plichon et Evrard-Eliez.

Il a été pris acte d'une promesse faite par le ministre de l'agriculture à la délégation des Agriculteurs du Nord, que, si la France allait à la conférence internationale de Bruxelles, elle y serait représentée par un défenseur de l'industrie sucrière et agricole.

La conclusion de ce débat a été que la France pouvait aller à cette conférence internationale à la condition :

1° Que toutes les nations productrices de sucre, l'Angleterre y compris par conséquent, y soient représentées ;

2° Que si la conférence examine la question des primes intérieures de notre pays, elle devra examiner aussi les primes intérieures ou douanières des autres nations.

La réunion a décidé, en outre, de créer un comité de défense permanente, chargé d'intervenir auprès des pouvoirs publics, chaque fois que les intérêts de l'industrie sucrière seront menacés, et qui a pour mandat de la convoquer ou de la représenter au besoin.

Ont été élus membres de ce comité : MM. Viger, Séblin et Macherez, sénateurs ; Ribot, Méline, Trannoy et Rose, députés.

LA TEMPÊTE SUR LA COTE ORANAISE
Naufrages. — Victimes et dégâts

Oran, 21 novembre. — La nuit dernière, une violente tempête a éclaté. Le phare de la jetée Sainte-Thérèse a été emporté, et les installations de la défense mobile ont été détériorées. Des chalands ont coulé avec leur chargement de grains, de bois et de vin. Des yachts et d'autres embarcations ont été avariés ou coulés ou ont disparu. On estime les dégâts à 400.000 francs.

L'ouragan est général sur le littoral ouest, et dans le département, où se sont produites de nouvelles crues et des inondations, la voie ferrée est coupée en plusieurs endroits, les routes sont impraticables et les communications postales sont interrompues.

Le ministre de la marine a reçu du commandant de la marine à Alger la dépêche suivante, qui confirme les détails donnés par les dépêches d'Oran et d'Alger :

« Alger, 20 novembre. — Une très violente tempête sévit sur la côte à Oran. La balancelle « Carmen » a fait naufrage ; il y a plusieurs victimes. L'établissement de la « Sirène », de la défense mobile, a subi de graves dégâts. Il n'y a pas d'accidents de personnes ni aucune avarie importante aux torpilleurs. Le phare vert, situé à l'extrémité de la jetée, a été emporté à la mer. Les ponts et chaussés organisent d'urgence un éclairage provisoire. »

LE MARCHÉ A TERME
Une protestation des « Chambres syndicales des courtiers assermentés de Roubaix-Tourcoing. » — Un vœu en faveur du Marché à Terme.

Les Chambres syndicales des courtiers assermentés de Roubaix-Tourcoing, viennent d'adresser une lettre de protestation à M. le président et à MM. les Membres de la commission d'enquête sur les marchés à terme, contre les agissements du syndicat qui s'est formé à Reims pour demander la suppression du marché à terme sur la laine peignée et établi à Roubaix et à Tourcoing.

Cette lettre contient le texte de la délibération prise par les chambres syndicales des courtiers et dont voici les principaux passages à titre documentaire :

Considérant que le syndicat fondé à Reims pour la suppression du Marché à Terme sur la laine peignée de Roubaix-Tourcoing, n'a pas qualité pour parler au nom du monde lainier ; qu'il n'a recueilli nombre de signatures que par des procédés de pression et d'intimidation qui enlèvent toute autorité à son action et toute indépendance à ses adhérents ; qu'il a provoqué et accepté, pour seconder ses efforts, le concours de groupes étrangers qu'il aurait dû écarter, ne fût-ce que dans un sentiment de dignité et d'intérêt patriotique ;

Considérant que la question du Marché à Terme sur la laine peignée a fait une première fois l'objet des travaux d'une Commission d'enquête présidée par M. Dron, en 1897, que les Présidents des Chambres Syndicales des Courtiers assermentés de Roubaix et de Tourcoing ont comparu devant cette Commission et y ont donné toutes les explications nécessaires sur le Marché à Terme et sur le fonctionnement de la Caisse de Liquidation que MM. Mirman, Roze et autres députés présents en ont témoigné leur satisfaction et ont paru approuver les dispositions prises pour faire du terme peigné une affaire commerciale protégée contre les abus de la spéculation pure, que ces dispositions n'ont pas cessé d'exister et ont même été considérablement développées ;

Considérant que le Marché à Terme ne saurait être rendu responsable de la crise lainière, attendu qu'il est avéré que cette crise a son origine dans des achats excessifs à des prix trop élevés sur les marchés d'importation d'Australie et de la Plata ;

Considérant qu'en tous cas la Chambre des Députés s'est prononcée contre l'application de mesures d'exception et de rigueur au Marché à Terme dont il s'agit ; qu'elle a renvoyé l'examen de sa réglementation à une Commission parlementaire chargée d'étudier les Marchés à Terme en général ; qu'il convient d'attendre le résultat de ses travaux ;

Considérant enfin que le Marché à Terme sur la laine peignée de Roubaix-Tourcoing ne saurait être supprimé sans danger pour l'industrie lainière et le commerce lainier français ; que sa disparition favoriserait l'industrie lainière et le commerce lainier concurrents à l'étranger au détriment de nos ouvriers, de nos importations et de nos transports maritimes ;

Par ces motifs :

Proteste énergiquement contre l'attitude anti-libérale et anti-patriotique du Syndicat anti-terministe ;

S'élève contre son affirmation erronée que le Marché à Terme sur la laine peignée soit la cause de la crise lainière ;

Demande que les décisions de la Chambre des Députés soient respectées et que la question du Marché à Terme sur la laine peignée de Roubaix-Tourcoing, ne soit pas disjointe de la question des Marchés à Terme en général ;

Réclame enfin le maintien à Roubaix et à Tourcoing du

FEUILLETON DU 23 NOVEMBRE 1900 — N° 121

LES DEUX GOSSES

PAR PIERRE DECOURCELLE

TROISIÈME PARTIE

LE TRAIT-D'UNION

IX

Sur la piste

— Que penserais-tu donc ?...

— Je ne sais pas, monsieur, mais il me semble me rappeler un temps où j'étais seul dans l'entrepôt ...

— Dans l'entrepôt ?...

— Oui, ma tante Zéphyrine est somnambule extraducide. Nous avions un entrepôt que nous avons vendu... C'est pourquoi nous déménageons aujourd'hui.

La Limace... Une voiture de somnambule, pensait Ramon.

C'était bien cela encore, c'était la profession que l'homme avait indiquée.

— Oui ! continua Claudinet, plus j'y pense, plus je me rappelle. Non sûrement, je n'avais pas mon cousin avec moi dans ce temps-là... C'est un matin, un matin de printemps, que tout à coup il est arrivé...

— Un matin de printemps ? ... ...

— Après ça, vous savez, monsieur, il revenait peut-être de nourrice !... Mon oncle La Limace nous l'a dit...

Nécessairement, Ramon sentit le besoin d'explications plus précises.

Tous ces renseignements de Claudinet le confirmaient qu'il était enfin sur la bonne piste, sur la voie de la découverte, si longtemps, si vainement poursuivie.

— Je vais aller trouver tes parents à ton nouveau domicile, dit-il à l'enfant. Nous irons ensemble. Il faut que je leur parle...

— De Fanfan ?...

— De Fanfan !...

— Est-ce que vous pensez que je ne me serais pas trompé ? Est-ce que vous sauriez quelque chose de lui ? de ses prents ?

— Peut-être.

— Oh ! quel bonheur ! balbutia Claudinet, tout à l'espoir que les paroles de Montlaur venaient de faire briller à ses yeux pour son cher compagnon... Si c'est cela, venez, venez, monsieur... Je serai sans doute battu pour vous avoir raconté son histoire, mais ça m'est bien égal. D'abord, rien qu'en voyant que je souffrais, vous avez été si bon pour moi, vous qui ne connaissiez pas, que je serais heureux si ce que je vous ai raconté vous intéressait.

Ramon de Montlaur et Claudinet rejoignirent le commissionnaire qui, comme il avait été convenu, attendait avec la voiture derrière l'hospice Sainte-Anne.

Ramon le paya et le congédia, tandis que Claudinet reprenait la bricole et se remettait dans les brancards.

Montlaur avait voulu que l'homme conduisît la voiture jusqu'au domicile de l'enfant ; mais celui-ci avait insisté pour la mener lui-même à sa destination.

— Va, lui avait dit son nouvel ami devant son insistance, je te suivrai.

Le gamin, d'après les indications qu'il avait reçues, longea les murs de l'hospice, tourna dans la rue de la Santé, rencontra le cul-de-sac au bout de quelques pas et y pénétra....

Sur le seuil de la porte, Zéphyrine attendait.

— Arrive donc lambin, ! cria-t-elle... Quest-ce que tu as donc fait en route ?... Est-ce que tu as pêché à la ligne ?...

Et avant que l'enfant eût le temps de répondre :

— Allons, houp !... aide-moi vite à décharger cela !... Que tout soit prêt quand ton oncle arrivera...

Montlaur s'était arrêté en même temps que Claudinet.

Zéphyrine l'aperçut seulement et se tourna vers lui.

Celui-ci éprouva un sentiment de profond dégoût à la vue de la grosse femme...

Toutefois, il surmonta cette répulsion et s'approcha d'elle délibérément.

— Madame, dit-il, j'ai besoin de vous parler quelques instants ; voulez-vous m'accorder un moment d'entretien ?

Sa voix brève, son accent sévère, sa figure grave, aux traits fortement accentués, sur lesquels les terribles années qu'il avait passées avaient comme jeté un masque tragique, impressionnèrent fortement Zéphyrine.

Immédiatement elle pensa que cet inconnu était un homme de la police, et elle trembla...

Qu'allait-il lui demander ?

Dans son esprit épais surgit d'abord l'idée d'une résistance.

Mais la terreur instinctive qu'éprouve tout coquin en face d'un agent, surtout d'un agent en bourgeois, écarta bien vite de son cerveau toute pensée de rébellion.

Ramon attendait sa réponse, fixant sur elle un regard qui semblait vouloir pénétrer jusqu'au plus profond de son être.

— Il n'y a pas plan, se dit-elle tout de suite, de crâner avec ce gousse-là...

Elle esquissa un sourire, abominable grimace, en répondant :

— Je suis à la disposition de monsieur l'agent... mon mari n'est pas là pour le moment... Mais cela ne fait rien, je suis prêt à répondre... Quant on n'a rien à se reprocher et qu'on peut marcher le front levé, ajouta-t-elle d'un ton plus ferme, cherchant à se donner de l'aplomb, on n'a peur de répondre à n'importe qui... Si monsieur l'agent veut se donner la peine d'entrer.

Ramon ne crut pas devoir dissuader l'ignoble femme de l'erreur dans laquelle elle était tombée relativement à sa qualité.

Il sentit qu'être pris pour un policier lui permettrait peut-être d'obtenir d'elle au premier moment des révélations plus sincères ; et après un signe d'assentiment il suivit la mégère dans son bouge.

Là, sans s'asseoir, il commença brusquement :

— Vous avez avec vous un enfant qu'on appelle Fanfan.

— Oui, monsieur... balbutia-t-elle.

— Cet enfant, comment se trouve-t-il entre vos mains ?

Zéphyrine, effarée, regarda Ramon sans répondre.

Elle réfléchissait, autant que l'opération était possible à son cerveau de brute.

Fanfan !... parbleu !... elle pouvait bien dire que c'était son fils !

Il y avait le fameux acte de naissance, fabriqué à Moisdon, par La Limace, qui appuierait son affirmation.

Mais cet acte de naissance, c'était bon, comme l'avait dit maintes fois le misérable, pour présenter aux gendarmes qui demandaient en passant les papiers de la troupe nomade ; c'était suffisant pour une simple constatation d'identité, une formalité accidentelle...

Or, ici, ce n'était plus cela !...

Zéphyrine, quelque obtuse qu'elle fût, le sentait confusément.

Un agent de police se présentant pour s'informer de Fanfan, venant rien que dans ce but, les trouvant dans un domicile loué de la veille, c'était grave !... très grave !

Ah ! si La Limace était-là... il aurait bien pu répondre.

(*A suivre*). Pierre Decourcelle.